Empire Vie[MD] CIRCULAIRE **D'INFORMATION**

DATE : Le 20 novembre 2018 **N° 2018-19**

CATÉGORIE : **ASSURANCE**

À : Agents généraux administrateurs, agents associés généraux, conseillers, agents généraux et comptes nationaux

OBJET : **Nouveau produit d'assurance vie à établissement garanti**

Nous sommes heureux d'annoncer qu'à compter du 20 novembre 2018, nous ajouterons le nouveau produit d'assurance vie à établissement garanti, ***Protection vie garantie***[MC], à notre portefeuille de produits d'assurance vie. Vous pouvez faire une demande de Protection vie garantie par proposition Rapide & Complet et par proposition sur support papier.

Protection vie garantie est un produit d'assurance vie permanente sans participation qui offre les caractéristiques suivantes :

- Protection viagère entièrement libérée à l'âge de 95 ans
- Primes nivelées garanties
- Valeurs de rachat garanties à compter du 5e anniversaire de police
- Valeurs libérées réduites à compter du 8e anniversaire de police

Si vous êtes résident du Canada aux fins de l'impôt et avez de 40 à 75 ans, votre acceptation est garantie si vous demandez un montant de protection s'inscrivant dans les limites d'établissement.

<u>Détails du régime</u>

Âges à l'établissement :	**De 40 à 75** ans
Protection minimale	**5 000,00 $**
Protection viagère maximale par assuré	**40 à 50 ans; 50 000,00 $** **51 à 75 ans; 25 000,00 $**

Prestation de décès

- Si l'assuré décède de cause naturelle au cours des 24 premiers mois de la prise d'effet ou de la remise en vigueur de la police, la prestation de décès correspond aux primes versées au cours de la période de 24 mois, sans intérêts.
- Si l'assuré décède de cause naturelle après les 24 premiers mois de la prise d'effet ou de la remise en vigueur de la police, la prestation de décès correspond au capital assuré de la police.
- Si l'assuré décède à la suite d'un accident**, la prestation de décès correspond au capital assuré de la police.

Classement concurrentiel[1]

Protection vie garantie	*Protection*	*Classement des primes[1] - homme, non-fumeur*			*Classement des primes[1] - femme, non-fumeuse*		
		40 ans	50 ans	60 ans	40 ans	50 ans	60 ans
	25 000 $	2	2	2	2	2	2
	50 000 $	1	1	s. o.	1	1	s. o.

Protection vie garantie	Protection	Classement de la valeur de rachat[1] - homme, non-fumeur			Classement de la valeur de rachat[1] - femme non-fumeuse		
		40 ans	50 ans	60 ans	40 ans	50 ans	60 ans
	25 000 $	1	1	1	1	1	1
	50 000 $	1	1	s. o.	1	1	s. o.

Valeurs de rachat

Protection vie garantie	Protection	Classement de la valeur libérée réduite[1] - homme, non-fumeur			Classement de la valeur libérée réduite[1] - femme, non-fumeuse		
		40 ans	50 ans	60 ans	40 ans	50 ans	60 ans
	25 000 $	1	1	1	1	1	1
	50 000 $	1	1	s. o.	1	1	s. o.

Valeurs libérées réduites

[1] Les classements sont basés sur une comparaison des primes annuelles, des valeurs de rachat et des valeurs libérées réduites proposées pour Protection vie garantie avec les données correspondantes d'autres produits d'assurance vie entière à établissement garanti et d'assurance viagères garanties telles qu'affichées sur LifeGuide en novembre 2018, pour les âges, les montants de protection et les catégories de risque indiquées.

* Si l'option d'assurance vie libérée réduite est sélectionnée pour Protection vie garantie, la valeur de rachat n'est plus disponible.
** Certaines restrictions s'appliquent.

Propositions

- Nous avons créé un nouveau formulaire court de proposition sur support papier pour Protection vie garantie. Vous pouvez le télécharger ou le commander dès maintenant.

Commissions

- Nous mettrons à jour notre barème de commissions pour y inclure Protection vie garantie comme suit :

CPA - Année 1	Années 2 à 5	Années 6 et plus
35 %	5 %	2 %

Documents de marketing

- Visitez le empire.ca/ProtectionVieGarantie pour en savoir plus sur Protection vie garantie et consulter les documents de marketing sur ce produit.

Compétence

John Quirt, ALMI, gestionnaire de produits, Marketing, Assurance